

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

30 JUIL. 2019

Arrêté du

portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer  
« grandes cultures »

NOR : AGRT1915207A

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu les articles L.621-1 à L.621-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles D.621-1, D.621-2, D.621-7-2, D.621-8, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Sur propositions des organisations consultées,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En application des articles D.621-8, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « grandes cultures » avec voix délibérative :

*En qualité de personnalités représentant  
la production agricole*

M. LABORDE (Franck)  
M. SCHWARTZ (Jean-Marc)  
M. THIROUIN (Eric)  
M. PIETREMENT (Benoît)  
M. VERMERSCH (Luc)  
M. JEANNET (Didier)  
M. ROUSSEAU (Arnaud)  
M. HENRION (Antoine)  
M. LAMMERT (Benjamin)  
M. SANDER (Franck)  
M. COGNIARD (Cyril)  
M. CABOT (Guillaume)  
M. PERDEREAU (Charles)  
M. JAQUET (Nicolas)

M. LEGRAS (Patrick)  
M. MENOUE (Gilles)  
M. LOZIER (Jean-Bernard)  
M. CAMBURET (Philippe)

*En qualité de personnalités représentant le secteur coopératif*

M. DUPONT (Thierry)  
M. MARCHAL (Jean-Paul)  
M. CADE (Jean-Luc)  
M. MASSET (Eric)

*En qualité de personnalités représentant la transformation et la distribution*

M. De BOUSSAC (Thierry)  
Mme BONNET (Nelly)  
M. DEMOURES (Sylvain)  
M. CAEKAERT (Alain)  
M. BRINON (Alain)  
M. RENIER (Eric)  
Mme EMPINET (Marie-Laure)  
M. PISSIER (Antoine)  
M. JAVELAUD (Jean-Jérôme)  
M. LACROIX (Stéphane)  
M. BREGLIANO (Jean-Victor)  
M. SPIEGELEER (Christian)  
M. GOUT (Jean-Marc)  
Mme SAGLIO (Marie)  
M. CHOLAT (François)  
M. COSTILHES (Maxime)  
M. LABBE (Mathieu)  
M. BOCQUELET (Hubert)  
M. IMBERT (Philippe)

*En qualité de personnalité représentant les salariés de la filière*

Mme HACQUEMAND (Jocelyne)

*En qualité de personnalité représentant les consommateurs*

M. SCHUER (Dominique)

*En qualité de personnalité représentant les Régions*

Mme HENRY (Mathilde)

## Article 2

En application de l'article D.621-8, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « grandes cultures » avec voix consultative :

*En qualité de personnalités représentant les organisations interprofessionnelles reconnues au niveau national*

M. GARNOT (Jean-Philippe)  
M. ROSSO (Laurent)  
M. GOMART (Bertrand)  
Mme FICHAUX (Nathalie)  
M. MOMONT (Thierry)  
Mme Le BOUDEC (Solenn)

*En qualité de personnalités représentant les instituts techniques*

M. GOUACHE (David)  
Mme BAR (Christine)  
Mme MAUPAS (Fabienne)

*En qualité de personnalité représentant  
l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture*

M. RENAUDEAU (Jean-Marc)

## Article 3

La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **30 JUIL. 2019**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,  
Pour le ministre et par délégation :

Directeur général adjoint de la performance  
économique et environnementale des entreprises  
du service développement des filières et de l'emploi

  
Philippe DUCLAUD